



Enquête conduite dans le cadre de la statistique publique par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la recherche et au développement dans les entreprises en 2017

Questionnaire chercheurs et ingénieurs R&D

Identification de votre entreprise

Nom de votre entreprise :

Siren : [... | ... | ...] [... | ... | ...] [... | ... | ...]

Code APE : [... | ... | ... | ... | ...]

Personne(s) ayant répondu au questionnaire :

Nom :

Service :

Tél :

Fax :

Mèl :

Cachet de votre entreprise

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête, reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire.**

Visa n°2018A064RE du Ministre de l'économie et des finances valable pour l'année 2018.

Aux termes de l'article 6 de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.

L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

- Questionnaire confidentiel destiné à la Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant.

L'enquête a pour objectif d'évaluer la part des entreprises dans le potentiel national des moyens humains et financiers consacrés à la recherche et au développement expérimental (R&D). Ce questionnaire intervient de façon biennale dans le cadre d'une investigation européenne spécifique sur la population des chercheurs et ingénieurs R&D dans les entreprises. Il permet de recueillir des points de repère et de comparaison importants pour l'orientation de l'action publique. Ce questionnaire concerne votre entreprise en tant qu'entité juridique (tous établissements confondus), à l'exclusion de toute autre entité (groupe ou établissement secondaire). Il peut concerner plusieurs responsables de la direction générale ou du service R&D.

L'enquête R&D et Internet :

Pour répondre à l'enquête à partir du site sécurisé : <https://dep.adc.education.fr/enqrd/>

Se munir du **LOGIN** attribué à l'entreprise : **cet identifiant de 12 caractères figure dans le cadre d'adressage en haut à droite.**

Sur le site Internet procéder de la façon suivante :

- **LOGIN** : indiquer le Login écrit en majuscules (ex : ABC12345A123)
- **Mot de passe** : indiquer le Login écrit en minuscules (ex : abc12345a123)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Laurent Perrain

Tel : 01.55.55.76.58

enquetechercheur@recherche.gouv.fr

Réponse attendue avant le 1er juin 2018

===== IMPORTANT =====

- 1°) **Ce questionnaire décrit une population déjà identifiée dans le questionnaire principal de l'enquête R&D :**
- pour les questionnaires généraux ou centres techniques, rubrique C.1 ligne 1.2. « dont chercheurs et ingénieurs R&D en personnes physiques » du questionnaire de branche d'activité de R&D (faire la somme si l'activité R&D est relative à plusieurs branches) ;
 - pour les questionnaires simplifiés à la rubrique 2.1.2. « dont effectifs de chercheurs et ingénieurs de R&D (y compris doctorants) en personnes physiques ».
- 2°) **Ce questionnaire se rapporte aux seuls chercheurs et ingénieurs R&D**, le périmètre utilisé pour l'éligibilité au Crédit impôt recherche est différent.
- 3°) **Dans ce questionnaire, six tableaux sont à compléter :**
- les tableaux 1 à 4 décrivent le stock sur l'année 2017 des chercheurs et ingénieurs R&D en personnes physiques (au 31/12/2017) ;
 - les tableaux 5 et 6 décrivent les flux entrant et sortant des chercheurs et ingénieurs R&D de l'entreprise en personnes physiques au cours de l'année 2017.
- 4°) Les chercheurs et ingénieurs de R&D doivent être comptabilisés en personnes physiques signifie que **tout chercheur ou ingénieur R&D présent dans l'entreprise au 31 décembre (ou à la fin de l'exercice comptable de votre entreprise) et participant aux travaux de R&D compte pour 1**, que ce soit exclusivement ou partiellement.

Pour de plus amples explications veuillez vous reporter à la notice explicative de ce questionnaire.

=====

Tableau I : Nationalité des chercheurs et ingénieurs de R&D

(en personnes physiques au 31/12/2017)

Consigne : Les totaux "chercheurs HOMMES", "chercheurs FEMMES" et "TOTAL chercheurs" des tableaux I, II, III et IV doivent correspondre.

		HOMMES	FEMMES	TOTAL
France	N1			
Autres états de l'UE (1) Union européenne	N2			
États européens hors UE (2)	N3			
États-Unis	N4			
Autres états d'Amérique (y.c. Amérique Centrale et du Sud)	N5			
Asie	N6			
Afrique	N7			
Autres états	N8			
Nationalité non connue	N99			
TOTAL		chercheurs HOMMES	chercheurs FEMMES	TOTAL chercheurs

(1) Autres états membres de l'UE en 2017 : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

(2) États européens hors UE en 2017 : Albanie, Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-et-Herzégovine, Géorgie, Islande, Kosovo, Liechtenstein, Macédoine, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Russie, Saint-Marin, Serbie, Suisse, Turquie, Ukraine, Vatican.

Tableau II : Classe d'âge des chercheurs et ingénieurs de R&D

(en personnes physiques au 31/12/2017)

Consigne : Les totaux "chercheurs HOMMES", "chercheurs FEMMES" et "TOTAL chercheurs" des tableaux I, II, III et IV doivent correspondre.

CLASSE D'ÂGE		HOMMES	FEMMES	TOTAL
moins de 25 ans (né après 1992)	A1			
âgé de 25 à 29 ans (né de 1992 à 1988)	A2			
âgé de 30 à 34 ans (né de 1987 à 1983)	A3			
âgé de 35 à 39 ans (né de 1982 à 1978)	A4			
âgé de 40 à 44 ans (né de 1977 à 1973)	A5			
âgé de 45 à 49 ans (né de 1972 à 1968)	A6			
âgé de 50 à 54 ans (né de 1967 à 1963)	A7			
âgé de 55 à 59 ans (né de 1962 à 1958)	A8			
âgé de 60 à 64 ans (né de 1957 à 1953)	A9			
âgé de 65 ans et plus (né avant 1953)	A10			
âge non connu	A99			
TOTAL		chercheurs HOMMES	chercheurs FEMMES	TOTAL chercheurs

Tableau III : Diplôme obtenu le plus élevé pour les chercheurs et ingénieurs de R&D

(en personnes physiques au 31/12/2017)

Consignes : Chaque personne ne doit être comptée que pour 1. En cas de double qualification, vous ne devez compter que le diplôme 'le plus important' pour ce poste. Exemple : si un master est cumulé à un diplôme de grande école, ne compter que celui des deux diplômes qui a motivé le recrutement.

Les totaux "chercheurs HOMMES", "chercheurs FEMMES" et "TOTAL chercheurs" des tableaux I, II, III et IV doivent correspondre.

DIPLOME LE PLUS ÉLEVÉ			HOMMES	FEMMES	TOTAL
DIPLOMES FRANÇAIS	Doctorat hors discipline de santé	D1			
	<i>dont doctorat après un diplôme d'ingénieur</i>	DD1			
	Doctorat en discipline de santé (médecine, pharmacie, odontologie, vétérinaire, pharmacologie, immunologie, ...)	D2			
	<i>dont docteurs dit "d'exercice" (n'ayant pas soutenu de thèse universitaire pour travaux de recherche) (1)</i>	DD2			
	Diplôme d'ingénieur ou d'une autre grande école (2)	D3			
	Master, DEA, DESS, agrégation, magistère (3)	D4			
	Maîtrise (3)	D5			
	Licence, licence LMD, licence professionnelle	D6			
	Enseignement supérieur de cycle court (BTS, DUT, DEUST, ...)	D7			
	Diplôme de niveau inférieur ou égal au baccalauréat	D8			
Autres diplômes français (précisez) :	D9				
DIPLOMES ÉTRANGERS (à l'exclusion de tout diplôme français déjà mentionné)	Niveau doctorat	D10			
	Niveau master ou diplôme d'ingénieur	D11			
	Autres diplômes étrangers (précisez) :	D12			
Diplôme le plus élevé non connu		D99			
TOTAL = D1+D2+D3+ ... +D12+D99					
			chercheurs HOMMES	chercheurs FEMMES	TOTAL chercheurs

(1) Parmi les personnes mentionnées dans la case D2, indiquer en DD2 le nombre de Médecins, pharmaciens, odontologues et vétérinaires n'ayant pas soutenu de thèse universitaire pour travaux de recherche.

(2) Parmi les autres grandes écoles : les écoles de commerce et de gestion, d'architecture, de journalisme, l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, l'école des Hautes Etudes en Sciences Sociales, l'Ecole Polytechnique, les Ecoles Normales Supérieures...

(3) Le niveau " master1 " (bac+4) correspond au niveau maîtrise et le niveau " master2 " (bac+5) au niveau master.

Tableau IV : Discipline de recherche exercée dans votre entreprise par les chercheurs et ingénieurs de R&D

(en personnes physiques au 31/12/2017)

Consignes : Si les disciplines de recherche exercées par une personne sont multiples, vous devez déterminer une "discipline de recherche principale".

Dans le cas de chercheurs et ingénieurs de R&D assurant parallèlement des fonctions de gestion et d'encadrement et des travaux de recherche en propre, merci de les inscrire uniquement dans la discipline correspondant à ces travaux de recherche et non dans "fonction de gestion et d'encadrement des activités de R&D -exclusivement-".

Les totaux "chercheurs HOMMES", "chercheurs FEMMES" et "TOTAL chercheurs" des tableaux I, II, III et IV doivent correspondre.

DISCIPLINE DE RECHERCHE		HOMMES	FEMMES	TOTAL
Mathématiques et informatique (conception de logiciel uniquement)	S1			
Sciences physiques (Physiques atomique, moléculaire, des fluides... , Optique, Acoustique, Astronomie)	S2			
Chimie (Chimies organique, minérale et nucléaire, chimie physique, science des polymères...) hors biochimie	S3			
Sciences de l'ingénieur 1 : génie électrique, électronique, informatique, automatique, traitement du signal, photonique, optronique...	S4			
Sciences de l'ingénieur 2 : génie civil, mécanique, génie des matériaux, ingénierie du son, mécanique des milieux fluides, thermique, énergétique, génie des procédés...	S5			
Sciences de la terre et sciences connexes de l'environnement (géologie, géophysique, minéralogie, sciences de l'atmosphère, océanographie...)	S6			
Sciences agricoles (agriculture, agronomie, pêche, sylviculture...), de l'alimentation et médecine vétérinaire	S7			
Sciences biologiques (biologie, botanique, bactériologie, zoologie, entomologie, biochimie, biophysique...)	S8			
Sciences médicales (médecine fondamentale, médecine clinique, sciences de la santé)	S9			
Sciences sociales (économie, géographie humaine, aménagement de l'espace, sc. politiques et juridiques, économie et gestion, psychologie, anthropologie...)	S10			
Sciences humaines (philosophie, histoire, archéologie, littérature, linguistique, langues, sciences de l'art, ...)	S11			
Autres, précisez :	S12			
Fonction de gestion et d'encadrement des activités de R&D – exclusivement –	S13			
Discipline de recherche exercée non identifiée	S99			
TOTAL		chercheurs HOMMES	chercheurs FEMMES	TOTAL chercheurs

Tableau V : Les arrivées des chercheurs et ingénieurs de R&D dans l'activité recherche et développement de votre entreprise

(en personnes physiques au cours de l'année 2017)

Si aucun chercheur ni ingénieur de R&D n'est arrivé dans l'activité recherche et développement de votre entreprise au cours de l'année 2017, veuillez cocher la case ci-contre
2017, veuillez cocher la case ci-contre
 Dans le cas contraire veuillez compléter le tableau ci-dessous.

SITUATION PRÉCÉDENTE		Nombre de chercheurs et ingénieurs de R&D arrivés en 2017	
Autre activité exercée dans votre entreprise	P1		
Autre entreprise du groupe en France	P2		
<i>dont venant de la R&D</i>	PG2		
Autre entreprise du groupe à l'étranger	P3		
<i>dont venant de la R&D</i>	PG3		
Autre entreprise hors groupe en France	P4		
Recherche dans un organisme public en France (y compris la Défense)	P5		
Autre entreprise hors groupe (ou organisme public) à l'étranger	P6		
Arrivée directement du Système éducatif (1)	P7		
dont (précisez le diplôme obtenu le plus élevé uniquement pour les chercheurs et ingénieurs R&D de la case P2 Arrivée <u>directement du système éducatif</u>) (2)	Doctorat hors discipline de santé	PP1	
	<i>dont doctorat après diplôme d'ingénieur</i>	PPP1	
	Doctorat en discipline de santé	PP2	
	<i>dont les seuls docteurs dit "d'exercice" (n'ayant pas soutenu de thèse pour travaux de recherche)</i>	PPP2	
	Diplôme d'ingénieur ou d'une autre grande école	PP3	
	Master, DEA, DESS, agrégation ou magistère	PP4	
	Maîtrise	PP5	
	Licence, licence LMD, licence professionnelle	PP6	
	Enseignement supérieur de cycle court (BTS, DUT, DEUST...)	PP7	
	Diplôme de niveau inférieur ou égal au baccalauréat	PP8	
	Autres diplôme français (précisez) :	PP9	
	Diplôme étranger de niveau doctorat	PP10	
	Diplôme étranger de niveau master ou école d'ingénieur	PP11	
Autres diplôme étranger (précisez) :	PP12		
Diplôme le plus élevé non connu	PP99		
Autre situation, précisez (chômage, ...) :	P8		
Situation précédente non connue	P99		
TOTAL = P1+P2+P3+P4+P5+ ... +P8+P99			

PP1 + PP2 + PP3 + ... + PP12 + PP99 = P7

(1) Y compris les Cifre : conventions industrielles de formation par la recherche. Les Cifre doivent être comptabilisées comme sortant du système éducatif, à condition de ne pas avoir travaillé précédemment (cas des Cifre en formation continue).

(2) Les consignes du tableau III " Diplôme le plus élevé " sont à appliquer ici, aux diplômes des personnes venant directement du système éducatif.

Tableau VI : Les chercheurs et ingénieurs de R&D sortis de l'activité recherche et développement de votre entreprise

(en personnes physiques au cours de l'année 2017)

Si aucun chercheur ni ingénieur R&D n'est sorti de l'activité recherche et développement de votre entreprise au cours de l'année 2017, veuillez cocher la case ci-contre.

Dans le cas contraire merci de compléter le tableau ci-dessous.

NOUVELLE SITUATION		Nombre de chercheurs et ingénieurs R&D sortis en 2017
Autre activité exercée dans votre entreprise	Q1	
Autre entreprise du groupe en France	Q2	
<i>dont restant dans la R&D</i>	QG2	
Autre entreprise du groupe à l'étranger	Q3	
<i>dont restant dans la R&D</i>	QG3	
Autre entreprise hors groupe en France	Q4	
Recherche dans un organisme public en France (y compris la défense)	Q5	
Autre entreprise hors groupe ou organisme public, à l'étranger	Q6	
Autre situation, précisez (retraite, chômage, décès, ...) :	Q7	
Nouvelle situation non connue	Q99	
TOTAL = Q1+Q2+Q3+ ... +Q7+Q99		

Afin de mesurer la charge pesant sur les entreprises, veuillez indiquer approximativement le temps pris pour répondre à ce questionnaire (collecte des informations et remplissage du questionnaire) :

heures minutes

Merci de votre collaboration